



LIEU DE VIE
ET D'ACCUEIL
(LVA)

NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi
8h-12H / 13h-16h



06 39 63 00 63



lva@mlezi-maore.com

SIEGE DE L'ASSOCIATION
6 Rue du Jardin Fleuri
Cavani 97600 Mamoudzou
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 64 00

secretariat@mlezi-maore.com
www.mlezi-maore.com
f mlezimaore
mlezimaore976



LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA)

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) est un établissement d'accueil pour parents mineurs et jeunes majeurs avec leur(s) enfant(s).

L'ouverture de ce dispositif découle d'une réponse à un besoin de diversification des modalités d'accueil et d'hébergement des mineurs protégés, dans le cadre du Schéma Enfance Famille 2017-2021 du Conseil Départemental de Mayotte.

Le LVA prend en charge des mineurs, dès lors que le parent mineur et son enfant sont tous deux en situation de danger. Il s'agit donc de deux mesures distinctes, une pour la protection du parent et une pour la protection de son enfant. C'est la condition de cette double mesure de protection administrative et/ou judiciaire qui nous amène à envisager un accueil dans le LVA.

© Bertrand Hagenmuller



NOTRE OBJECTIF

Le LVA a pour objectif de concourir à la protection de l'enfance telle qu'elle est définie à l'article L112-3 du Code de l'Action Social et des Familles :

“ La protection de l'enfance vise à garantir la prise en compte des besoins fondamentaux de l'enfant, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé, sa sécurité, sa moralité et son éducation, dans le respect de ses droits. ”



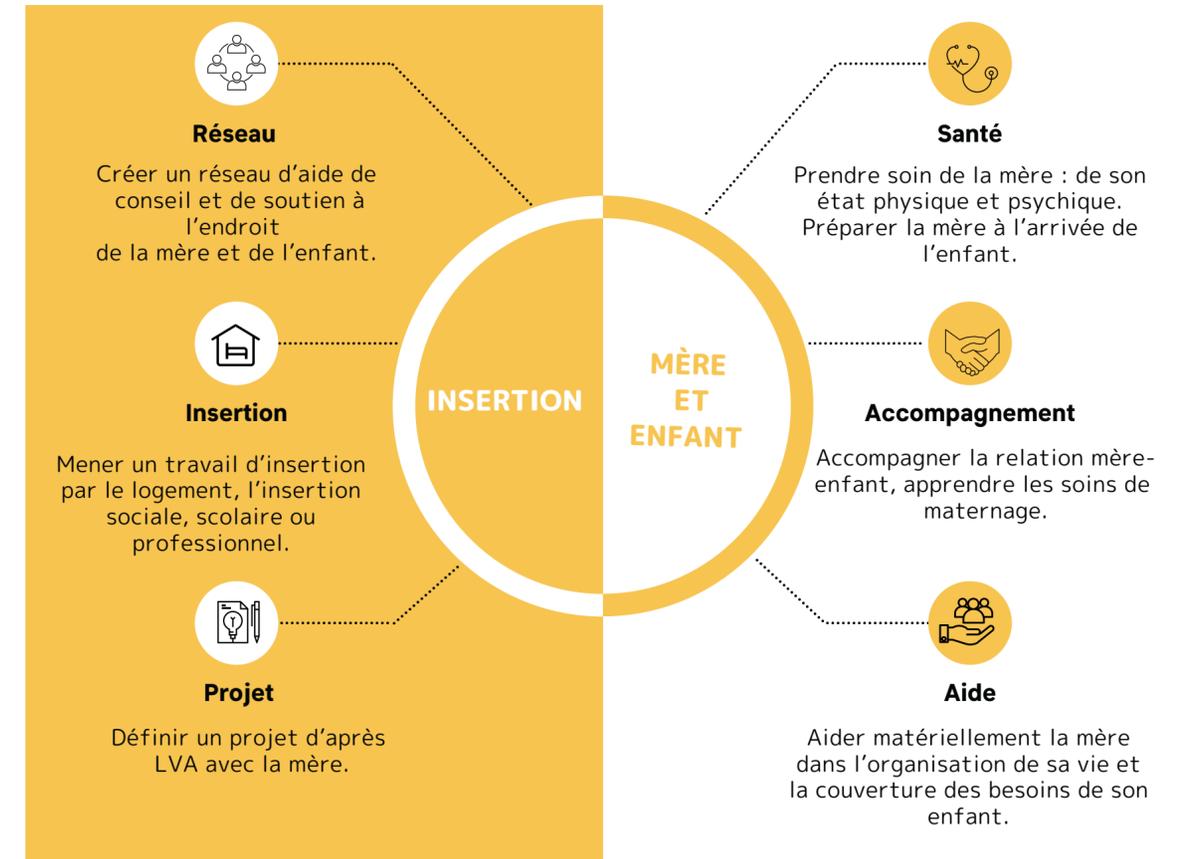
NOS MISSIONS

-  • **La parentalité** : Accompagner les mères dans l'acquisition de compétences et de caractéristiques parentales
-  • **Le projet** : Accompagner à la conception et à l'effectivité du projet de vie
-  • **L'accueil et la contenance** : Accueillir avec bienveillance et répondre aux besoins des bénéficiaires
-  • **L'autonomisation** : Favoriser l'acquisition des autonomies fonctionnelles et psychiques des adolescentes et jeunes adultes
-  • **La protection** : Assurer la protection physique, psychique et environnementale de chacun des bénéficiaires, jeunes mères comme bébé
-  • **Le développement de l'enfant** : Évaluer et garantir le bon développement des enfants

NOTRE PUBLIC

Jeunes parents qui ont jusqu'à 21 ans dans le cadre de contrat jeunes majeurs avec des enfants en bas âge.

NOS ACTIONS



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Le Lieu de Vie et d'Accueil (LVA) Mère-Enfant propose un hébergement qui regroupe des logements sous formes de chambres individuelles, de chambres aménagées pour familles et des appartements. Avec ses deux établissements, la capacité d'accueil est de 20 personnes (parents et enfants) compris.

Il s'agit de structures à dimension familiale qui permettent un accompagnement global et individualisé de chaque maman et chaque enfant. Le fonctionnement s'appuie sur le quotidien et s'organise avec une équipe pluridisciplinaire relevant du social, du soin, de l'éducatif et du thérapeutique.